

PRATIQUE BASKET LOISIR

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence	<input type="checkbox"/> Clubs et Territoires
	<input type="checkbox"/> Administration et Finances	<input type="checkbox"/> Compétitions
	<input type="checkbox"/> Haut Niveau	<input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles
	<input type="checkbox"/> Formation & Emploi	<input checked="" type="checkbox"/> Développement
	<input type="checkbox"/> Marque	
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs
	<input type="checkbox"/> Ligues	<input type="checkbox"/> CTS
	<input type="checkbox"/> Ligues et Comités	
Nombre de pièces jointes :	0	
<input checked="" type="checkbox"/> Information		
<input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

Ce qu'il faut retenir :

- L'organisation / la mise en place de la pratique Basket Loisir relève des structures fédérales territoriales et des associations volontaires.
- La pratique Loisir est réservée aux licenciés majeurs.
- Pour accéder à la pratique Basket Loisir tous les joueurs/joueuses doivent *a minima* souscrire à une licence avec extension Loisir 5x5 – 3x3 *a minima*.
- Obligation de transmettre un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou du Basket-ball qui doit dater de moins de six mois (ou questionnaire de santé pour un renouvellement).

1. Présentation

Le Basket Loisir est une offre de pratique qui s'inscrit dans un cadre non compétitif (compétitions officielles organisées par la FFBB et ses organes déconcentrés).

La mise en place de la pratique Basket Loisir relève des structures fédérales territoriales et des associations affiliées.

Pour y avoir accès, chaque pratiquant doit respecter les dispositions des Règlements Généraux de la FFBB.

2. Conditions d'accès à la pratique Basket Loisir

Les pratiquants doivent nécessairement être licenciés.

Pour rappel, l'article 403 des Règlements Généraux prévoit que « *Le licencié est titulaire d'un socle à la FFBB qui lui permet de participer aux activités fédérales. (...) »* [...].

Pour accéder aux activités de son groupement sportif, le licencié doit souscrire une extension :

- *Joueur Compétition 5x5/3x3* ;
- *Loisir 5x5/3x3* ;
- *Joueur Entreprise 5x5/3x3* ;
- *Micro-Basket*.

L'extension Joueur Loisir peut être délivrée durant toute la saison sportive (1^{er} juillet – 30 juin A+1).

La création d'une extension Joueur Loisir nécessite la présentation d'un certificat médical d'aptitude à la pratique, conformément à l'article 409 des Règlements Généraux qui prévoit que :

« (...) *Conformément aux articles L. 231-2 et suivants du Code du Sport, la délivrance d'une licence ouvrant droit à la pratique du basket par la FFBB est subordonnée :* »

- ***A la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou du Basket-ball qui doit dater de moins de six mois (pratique non compétitive - Vivre Ensemble) (...) »***

Pour le renouvellement d'une extension Loisir, le licencié majeur devra remplir un questionnaire de santé

Enfin, il y a lieu de rappeler que l'accès à la pratique Loisir est strictement réservé **aux licenciés majeurs**.

Un licencié doté d'une extension Joueur Compétition peut également pratiquer les activités Loisir

3. Organisation de la pratique

La pratique Loisir peut prendre la forme :

- De créneaux libres ou encadrés,
- De sessions 5x5 ou 3x3 non compétitives (mixtes ou non mixtes, au choix des pratiquants),
- D'évènements ponctuels non homologués,
- De participation aux OPEN START 3x3.

Il est laissé aux pratiquants libre appréciation pour adapter leur intensité de jeu en fonction de l'adversaire direct, permettant ainsi le déroulement du jeu dans des conditions optimales pour tous et toutes.

Contact : Service Vivre Ensemble

E-mail : vivreensemble@ffbb.com

Rédactrice	Vérificateur	Approbateur
Jackie BLANC-GONNET Directrice du Pôle Développement	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2025-12-03 NOTE LR CD CLUBS 7-VxE Pratique loisir - VFIN	